

L'espérance dans l'épreuve

Comme nous l'avions annoncé en son temps, suite à de sérieuses préoccupations parvenues au Saint-Siège de diverses sources indiquant une situation tendue et problématique dans notre Communauté concernant l'exercice de l'autorité du Fondateur, la gestion du gouvernement et le climat fraternel, le Saint-Père François a diligenté une Visite Apostolique, confiée au Révérend Père Abbé Guillermo León Arboleda Tamayo, OSB, au révérend P. Amedeo Cencini, FDCC, et à la Révérende Mère Anne-Emmanuelle Devêche, OCSO, Abbesse di Blauvac.

Compte tenu du poids ecclésial et œcuménique de la Communauté de Bose et de l'importance qu'elle puisse continuer à jouer le rôle qui lui est reconnu, en surmontant les graves difficultés et les malentendus qui pourraient l'affaiblir voire l'annuler, le Saint Père a voulu, par la Visite Apostolique, offrir à la Communauté même une aide sous la forme d'un temps d'écoute de la part de quelques personnes de confiance et de sagesse éprouvées.

La Visite Apostolique s'est déroulée du 6 décembre 2019 au 6 janvier 2020 et, à l'issue de celle-ci, les Visiteurs ont présenté au Saint-Siège leur rapport, préparé sur la base de la contribution des témoignages librement délivrés par chaque membre de la Communauté. Après un temps long et attentif de discernement et de prière, le Saint-Siège est parvenu à des conclusions – sous la forme d'un décret singulier du 13 mai 2020, signé par le cardinal Pietro Parolin, Secrétaire d'État de Sa Sainteté et approuvé de manière spécifique par le Pape – qui ont été communiquées aux intéressés il y a quelques jours par le Révérend P. Amedeo Cencini, nommé Délégué pontifical *ad nutum Sanctae Sedis*, doté des pleins pouvoirs, accompagné de S.E. Mgr José Rodriguez Carballo, OFM, Secrétaire de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique, et de S.E. Mgr Marco Arnolfo, Archevêque Métropolite de Vercceil.

Cette communication a été faite dans le plus grand respect possible du droit à la confidentialité des personnes concernées. Toutefois, puisque, suite à la notification du décret, le rejet déclaré des mesures par certains des destinataires a conduit à une situation de confusion et de malaise supplémentaires, il est jugé nécessaire de préciser que les mesures susmentionnées concernent Frère Enzo Bianchi, deux autres frères et une sœur, qui devront se séparer de la Communauté Monastique de Bose et déménager dans un autre lieu, perdant ainsi toutes les charges actuellement détenues.

En outre, par une lettre du Secrétaire d'État au Prieur et à la Communauté, le Saint-Siège a tracé un chemin d'avenir et d'espérance, en indiquant les grandes lignes d'un processus de renouveau, dont nous espérons qu'il offrira un nouvel élan à notre vie monastique et œcuménique.

En cette période qui nous prépare à la Pentecôte, nous invoquons une nouvelle effusion de l'Esprit sur chaque cœur, afin qu'il plie ce qui est rigide, réchauffe ce qui est glacé, redresse ce qui est dévié et aide tous à faire prévaloir la charité qui ne finit jamais.